



Vielien

Volume 13 - Numéro 3 - Automne 2023

Avec vous,
au cœur des **DROITS**

COMITÉ DES USAGERS
Montmagny-L'Islet

Former et informer,
des incontournables
afin d'assurer
le bien-être de tous
les usagers.

Cette revue vous est offerte gracieusement par le comité des usagers Montmagny-L'Islet
et les comités de résidents des Centres d'hébergement de Cap-Saint-Ignace,
Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Fabien-de-Panet
et les Maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue.



Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli

Des nouvelles de Saint-Jean

Ce sont plus de 90 personnes qui ont participé cette année aux activités soulignant la Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance faite aux aînés tenue au CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli le 15 juin dernier. En effet, le comité de résidents du CHSLD, la gestionnaire et le service des loisirs ont planifié et réalisé conjointement un grand événement où s'est tenue l'assemblée générale annuelle du comité de résidents et où on a présenté le bilan de la dernière année de la vie au CHSLD et les projets à venir, le tout sous le signe de la bienveillance, de la bienveillance et de la bonne humeur.

Les participants ont eu l'occasion de jouer à la roulette des droits animée par les membres du comité de résidents où, en tournant la roulette, on renseigne les gens sur leurs droits ainsi que sur la maltraitance et les façons de la contrer, une façon ludique d'en apprendre davantage sur ces sujets qui ne sont pas toujours faciles à aborder. Des objets promotionnels mettant en valeur les droits des résidents ont été distribués de même que des dépliants du comité de résidents, des signets faisant la promotion des droits et de la bienveillance, des *Post-it* et des stylos au logo du comité de résidents.

De plus, de l'animation était offerte afin de rendre festifs ces moments de rencontres et d'échanges. Cette année, nous avons pu compter sur la présence et la musique de Guillaume Berger-Sidwell. Le clou de la journée a sans aucun doute été la venue du camion de cuisine de rue du Bar laitier Chouinard. Chaque personne présente était invitée à aller commander et à ensuite déguster la friandise glacée de son choix.

Les professionnels qui œuvrent au CHSLD étaient présents, bien identifiés et disponibles pour échanger avec les résidents et les membres de leur famille.

Une telle activité nous permet de joindre l'utile à l'agréable afin de rendre ces moments intéressants et enrichissants. À constater le succès obtenu, on peut déjà annoncer que ce sera un rendez-vous pour l'an prochain.

*Christine Pelletier, TES
CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli*

Le comité des usagers dresse un bilan de la dernière année

C'est le 21 juin dernier que le comité des usagers de Montmagny-L'Islet a présenté son rapport annuel d'activités dans le cadre de son assemblée générale annuelle qui se tenait au Resto-bar Lafontaine. Avec le retour à la normale après plus de deux ans de pandémie, les membres du comité étaient fiers de présenter l'ensemble des projets qu'ils ont pu réaliser pour la défense des droits des usagers du réseau de la santé.

Parmi les projets qui ont été présentés par la présidente du comité, M^{me} Lise M. Vachon, l'envoi d'un encart informatif à plus de 20 000 copies dans tous les domiciles des MRC de Montmagny et L'Islet a été relevé comme l'action ayant eu la plus large portée avec une augmentation du volume d'appels au comité de plus de 400 %. La présentation d'une série de conférences sur les droits des usagers du réseau de la santé dans les quatre coins des deux MRC a aussi permis de rejoindre directement les usagers et de répondre à leurs questions. Finalement, la revue *VieLien*, distribuée dans les CHSLD de la région ainsi que dans les municipalités et les RPA, a aussi connu un essor remarquable grâce à sa distribution virtuelle gratuite. « L'augmentation de notre liste de distribution pour le *VieLien* nous permet d'affirmer que les changements que nous avons apportés à notre revue dans la dernière année plaisent aux lecteurs et répondent à un besoin, de souligner la présidente, M^{me} Vachon. Nous souhaitons continuer à remplir nos fonctions auprès du plus grand nombre d'usagers possible. Les douze droits du réseau de la santé touchent tout le monde à un moment ou à un autre dans la vie d'une personne et le fait d'être informé est primordial. »

Le comité des usagers a présenté un plan d'action sous le signe de la continuité pour permettre à ses membres de continuer à diffuser de l'information sur les droits et à sonder la satisfaction des usagers.



Le comité des usagers (suite)

Parmi les activités à mettre à l'agenda, le Salon de la 2^e jeunesse, qui se tiendra à Montmagny le 26 septembre prochain, sera une opportunité de rencontrer les membres du comité des usagers et de poser ses questions. Le comité des usagers s'assurera aussi de fournir tout le soutien nécessaire aux comités de résidents des six CHSLD de son secteur, soit Montmagny, Cap-Saint-Ignace, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Eugène, Saint-Jean-Port-Joli et Sainte-Perpétue.

Les comités de résidents tiennent également leurs assemblées générales annuelles

Les six comités de résidents ont tenu leurs assemblées entre le 31 mai et le 15 juin dernier. En tout, plus de 100 personnes ont assisté à l'une ou l'autre de ces rencontres importantes, que ce soit des résidents, des membres des familles ou des membres du personnel des centres. Nous tenons à remercier chaque personne qui a pris la peine de se déplacer pour l'une ou l'autre de ces activités.

Différentes conférences ont été données lors des assemblées générales.

Une conférence sur la maltraitance, une conférence sur les droits des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et une conférence sur les rôles du comité des usagers au sein du CISSS Chaudière-Appalaches ont permis d'informer les usagers et leurs proches sur différents sujets importants dans le réseau de la santé.

Tant le comité des usagers que les comités de résidents sont à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer pour défendre les droits des usagers et des résidents dans le réseau de la santé.

Toute personne intéressée à s'impliquer dans son CHSLD ou auprès des usagers en général peut contacter le comité au 418-248-0639 poste 25728.



Une formation pour les bénévoles

En mai dernier, les bénévoles des centres d'hébergement de Montmagny, L'Islet et Bellechasse ont pu assister à une activité de formation conçue spécialement pour eux. D'une durée de deux heures trente, cette formation intitulée « La communication avec les résidents atteints d'un trouble neurocognitif » avait pour but d'outiller les bénévoles pour une communication efficace avec les résidents, pour les approches à privilégier pour se faire comprendre ainsi que pour les étapes à suivre pour faciliter la collaboration des résidents lors de leurs interventions.

Elle a aussi permis d'approfondir leurs connaissances sur les différents troubles neurocognitifs, de comprendre les besoins derrière les troubles de comportement et de prendre conscience de l'impact que peuvent avoir leurs paroles et leurs gestes chez les résidents.

Le résident étant au cœur de nos préoccupations, des échanges très intéressants ont eu lieu entre les participants concernant la qualité d'un milieu de vie et la façon de contribuer à l'améliorer; ils ont pu se questionner sur les défis qu'ils ont à relever, parler de leurs bons coups, etc. Pour terminer, des idées d'activités simples, adaptées et personnalisées, ont été proposées afin de stimuler la créativité des participants et de diversifier l'offre d'activités proposée aux résidents.

Cette formation était une façon, pour les conseillers milieux de vie du CISSS-CA, de reconnaître l'importance de la contribution des bénévoles dans nos CHSLD et de leur témoigner leur reconnaissance pour ce qu'ils accomplissent au quotidien pour les résidents. Les participants sont repartis avec des techniques de communication efficaces et des idées d'activités plein la tête.

*Valérie Bouffard, conseillère en milieux de vie
Montmagny-L'Islet et Bellechasse*



Ça se passe chez nous...

Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue

Des nouvelles de Sainte-Perpétue

Cinquante années d'hébergement, on ne voit pas ça tous les jours ! Voici un texte très touchant de la part des employés du CHSLD de Sainte-Perpétue qui ont tenu à souligner cet événement exceptionnel pour une résidente bien spéciale qui a une place particulière dans leur cœur.

M^{me} Béatrice Thibodeau

Le 22 mars 1973, le centre d'accueil « Foyer de Sainte-Perpétue de L'Islet inc. » accueillait M^{me} Béatrice Thibodeau, âgée de 42 ans. À l'époque, M^{me} Béatrice occupait la même chambre que sa mère. Un demi-siècle plus tard, nous célébrons cette année, en 2023, les 50 années d'hébergement de M^{me} Béatrice.

En 50 ans, M^{me} Béatrice en a vu des changements; elle a vu plusieurs arrivées et départs autour d'elle. Au printemps 2008, le « Foyer de Sainte-Perpétue » fermait ses portes et les résidents ont été redirigés vers les Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue, sur la rue des Loisirs. À ce moment, M^{me} Béatrice a eu le loisir de choisir sa future chambre dans laquelle elle demeure encore à ce jour. Elle a donc été témoin de la fermeture du « vieux Foyer » et a participé à l'inauguration des Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue.

À l'époque du Foyer, M^{me} Béatrice mettait les tables avant les repas; et maintenant, à 92 ans, elle plie des serviettes et des débarbouillettes, toujours dans le but d'aider et de s'occuper. Malgré ses limitations – elle est sourde et muette –, M^{me} Béatrice adore participer aux activités sociales. Elle tricote tous les jours et adore porter ses bijoux. M^{me} Béatrice s'émerveille de chaque petit geste et de chaque présent qu'elle reçoit. Elle est très croyante; elle adore la messe en hébergement et récite son chapelet tous les soirs.

Être sourde et muette ne l'empêche pas d'être enjouée, souriante et reconnaissante des soins et de l'attention qu'elle reçoit. Elle complimente les employés à sa façon; elle est très curieuse et elle voit tout. Nous sommes unanimes à dire que M^{me} Béatrice a un don, celui de reconnaître lorsqu'un résident ne va pas bien. La présence de M^{me} Béatrice est réconfortante, autant pour les résidents que pour les employés. Nous nous souhaitons encore plusieurs années à ses côtés.

Les employés de la maison 1

Ça se passe chez nous...

Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue

Le comité de résidents a le plaisir de présenter le nouveau gestionnaire des Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue et en profite pour remercier chaleureusement Jennifer L'Italien pour sa précieuse collaboration des dernières années.

Bonjour ! Je suis Alex Dubé, gestionnaire responsable au CHSLD Sainte-Perpétue. Il me fait plaisir de prendre la relève de M^{me} Jennifer L'Italien. Avant mon arrivée dans ces nouvelles fonctions, j'occupais un poste de coordonnateur à la permanence clinique pour les CHSLD de Montmagny-L'Islet-Bellechasse depuis quelques mois. Auparavant, j'étais technicien en éducation spécialisée au CHSLD Saint-Eugène, au CISSS du Bas-Saint-Laurent dans les CHSLD, ainsi qu'au soutien à domicile, ce qui m'a permis d'acquérir de bonnes connaissances auprès de la clientèle âgée.

J'ai toujours eu un grand intérêt pour notre clientèle âgée et un grand souci pour la qualité des soins qui leur sont prodigués ainsi que pour leur milieu de vie. Je suis heureux de poursuivre mon parcours avec vous et je suis disponible pour répondre à vos questions



Un nouveau système automatisé pour mettre à jour les listes d'attente

Les usagers qui sont en attente d'un rendez-vous avec un médecin spécialiste depuis plus d'un an recevront dans les prochains mois un message texte ou un appel automatisé provenant du système informatisé Axelle. Il vise à améliorer l'accès aux services spécialisés en confirmant les demandes de consultation auprès d'un médecin spécialiste.

Il est important de noter qu'Axelle est un programme d'intelligence artificielle qui est programmé pour mettre à jour les listes d'attente en effaçant les doublons ou en annulant les rendez-vous qui ne sont plus souhaités par les usagers, mais le système ne vous donnera pas votre place dans la file d'attente. Également, le système informatisé ne demandera aucune information personnelle et n'enverra aucun lien cliquable par texto.

Le système Axelle tentera de vous joindre à trois reprises. Vous recevrez alors le message suivant :

« Bonjour, ici Axelle, le système automatisé du Centre de répartition des demandes de services en spécialité de la région de la Chaudière-Appalaches. Vous êtes actuellement en attente d'un rendez-vous avec un médecin spécialiste. Afin de nous permettre la mise à jour de la liste d'attente pour cette spécialité dans votre région, acceptez-vous de répondre aux questions suivantes ?... Faites le 1 pour oui /Faites le 2 pour non. »

Lorsque vous recevrez ce message par texto ou par téléphone vocal, vous pourrez répondre en suivant les étapes mentionnées. Cette action vous permettra de confirmer votre demande de rendez-vous auprès d'un médecin spécialiste. Si vous mentionnez que votre rendez-vous n'est plus nécessaire, vous et votre médecin recevrez une lettre confirmant l'annulation de votre demande. Au besoin, votre médecin pourra communiquer à nouveau avec le CRDS s'il croit qu'une consultation s'avère tout de même nécessaire.

Vous avez des questions portant sur Axelle ?

Contactez le Centre de répartition des demandes de services (CRDS)



Vous êtes en attente d'un rendez-vous avec un médecin spécialiste depuis plus d'un an?

Surveillez votre téléphone

Le nouveau système automatisé des centres de répartition de demandes de services (CRDS), **Axelle**, communiquera avec vous, par texto ou par appel, pour un suivi au sujet de votre demande.

Aucune information personnelle ne sera demandée ni aucun lien cliquable ne sera envoyé par texto.

C'est simple, efficace, il suffira de suivre les étapes!

Votre
gouvernement

Québec

Heures d'ouverture et coordonnées :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h
(à l'exception des jours fériés)

Téléphone : 1-844-380-2076



Vous pensez avoir besoin de rencontrer un médecin spécialiste ? C'est votre droit.

Tout usager du réseau de la santé peut rencontrer un médecin spécialiste si son état de santé le requiert. Votre état doit d'abord être évalué par un professionnel de la santé comme un médecin de famille ou une infirmière qui vous dirigera ensuite vers le bon médecin spécialiste.

En tout temps, vous avez le droit de choisir votre professionnel ou votre établissement. Par exemple, vous pouvez choisir de rencontrer un médecin spécialiste dans une autre ville parce que vous y avez de la famille ou encore parce que vous avez eu des bons commentaires concernant un médecin en particulier et que vous désirez avoir un rendez-vous avec lui. Cependant, si vous choisissez un hôpital éloigné de votre domicile, vous aurez la responsabilité de vous y rendre ou encore, si la liste d'attente du médecin choisi est plus longue, vous attendrez plus longtemps. Vous avez le droit de faire ces choix, mais comme usager, il est important de comprendre que vos choix pourraient amener des frais ou des délais supplémentaires.

Démarche pour obtenir un premier rendez-vous

Avant de consulter un médecin spécialiste, vous devez d'abord en discuter avec votre médecin de famille. Celui-ci pourra évaluer votre condition de santé. S'il y a lieu, il pourra faire une demande de consultation spécialisée au Centre de répartition des demandes de services (CRDS) de votre région.

Le CRDS fera pour vous la démarche de chercher un médecin spécialiste dans la région et d'obtenir un premier rendez-vous. Le CRDS vous contactera afin de confirmer le rendez-vous. Notez que le délai peut varier en fonction de la disponibilité des spécialistes et de votre état de santé.

Si votre état de santé se détériore dans l'attente de votre rendez-vous avec le médecin spécialiste, vous devez prendre un autre rendez-vous avec votre médecin de famille qui évaluera à nouveau votre condition de santé. S'il y a lieu, il fera un suivi de votre demande au CRDS.

Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez obtenir un rendez-vous avec un professionnel en téléphonant à Info-Santé 811, option 3. Une infirmière évaluera votre état de santé et, au besoin, vous indiquera où vous pouvez consulter un médecin.



Avec vous,

au cœur des DROITS

COMITÉ DES USAGERS
 Montmagny-L'Islet

Le comité des usagers Montmagny-L'Islet vous invite à en apprendre davantage sur vos droits.

**Coordonnées : cuml.ciiss-ca@ssss.gouv.qc.ca
 418 248-0639 poste 25728**

Les soins à domicile, des services essentiels !

Dans les derniers mois, les membres du comité des usagers ont participé à la révision du dépliant d'information sur les soins à domicile. Le but de l'exercice était de s'assurer que le contenu était clair et approprié pour les usagers qui bénéficient des services de soins à domicile.

La perte d'autonomie

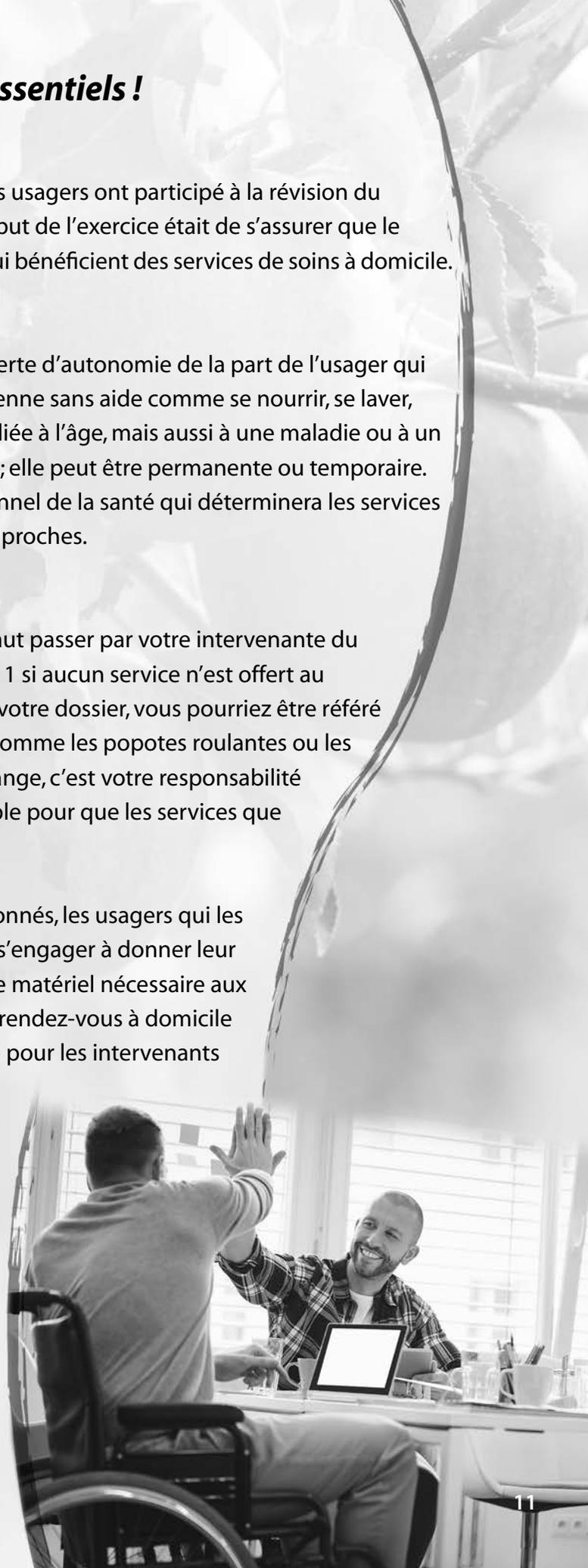
Les soins à domicile sont offerts lorsqu'il y a une perte d'autonomie de la part de l'utilisateur qui l'empêche d'effectuer des gestes de la vie quotidienne sans aide comme se nourrir, se laver, se déplacer, etc. La perte d'autonomie peut être reliée à l'âge, mais aussi à une maladie ou à un trouble cognitif ou une chirurgie ou un traitement; elle peut être permanente ou temporaire. L'état de l'utilisateur doit être évalué par un professionnel de la santé qui déterminera les services dont il a besoin en partenariat avec l'utilisateur et ses proches.

La responsabilité des usagers

Pour faire une demande de soutien à domicile, il faut passer par votre intervenante du CLSC si vous en avez déjà une ou téléphoner au 811 si aucun service n'est offert au moment de la demande. À la suite de l'analyse de votre dossier, vous pourriez être référé vers des organismes qui offrent d'autres services comme les popotes roulantes ou les coopératives de services. Si votre état de santé change, c'est votre responsabilité d'aviser les intervenants le plus rapidement possible pour que les services que vous recevez puissent être adaptés à votre état.

Lorsque des services de soutien à domicile sont donnés, les usagers qui les reçoivent ont aussi des responsabilités et doivent s'engager à donner leur consentement aux soins et coopérer, se procurer le matériel nécessaire aux soins, informer le CLSC aussitôt que possible si un rendez-vous à domicile doit être annulé et garder leur domicile sécuritaire pour les intervenants qui les visiteront. Par exemple, il faut s'assurer que les accès au domicile sont sécuritaires l'hiver et qu'il n'y a pas d'encombrement dans le domicile.

En respectant ces engagements, les usagers permettent à plus de personnes d'avoir accès aux services de soins à domicile puisqu'il n'y a pas de rendez-vous perdus et les intervenants peuvent se déplacer plus rapidement et sécuritairement d'un domicile à l'autre.



Encapaciter* les personnes âgées vivant en milieux ruraux pour la planification anticipée des soins : une série de cafés scientifiques dans Montmagny-L'Islet



En cas de maladie ou d'accident grave, par défaut, des interventions de maintien des fonctions vitales telles la réanimation cardiorespiratoire et la ventilation mécanique invasive sont utilisées pour prolonger la vie. La planification anticipée des soins est un moyen de se préparer à de futures maladies ou à des accidents graves.

La planification anticipée des soins consiste à s'informer sur les interventions de maintien des fonctions vitales, à discuter de ses valeurs et de ses préférences avec ses proches et les prestataires de soins et de services et à faire connaître ses choix en complétant divers documents. Au Québec, cette planification s'organise entre la communauté où peuvent être rédigées des directives médicales anticipées qui sont ensuite déposées dans un registre géré par la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Réseau de la santé et des services sociaux où sont remplis des formulaires de niveaux de soins et de réanimation cardiorespiratoire. Ces formulaires comprennent quatre niveaux qui vont de *Prolonger la vie à tout prix* à *Assurer le confort sans viser à prolonger la vie* ainsi que des décisions par rapport à la réanimation cardiorespiratoire, l'intubation d'urgence et l'assistance respiratoire. Les résultats d'une recherche doctorale réalisée au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches ont démontré que les formulaires de niveaux de soins et de réanimation cardiorespiratoire étaient peu complétés, invalides ou complètement omis. De même, les formulaires consultés ne faisaient aucune référence aux directives médicales anticipées.

Or, pour les citoyen·nes des régions rurales, la planification préalable des soins est très importante étant donné les longues distances à parcourir pour se rendre dans les milieux de soins intensifs et le désir, fort répandu, de rester dans sa communauté le plus longtemps possible. Afin de sensibiliser et d'informer les citoyen·nes de la région de Montmagny-L'Islet, des cafés scientifiques sont organisés dans diverses



municipalités par une stagiaire post-doctorale de l'Université du Québec à Rimouski, Ariane Plaisance, en collaboration avec le comité d'usagers de Montmagny-L'Islet et l'Association de défense des droits des personnes retraitées (AQDR). **Le concept de café scientifique est défini comme un moment de rencontre entre des scientifiques et des citoyen·nes où des résultats d'études sont diffusés et discutés.** Cette initiative a reçu un financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Les cafés scientifiques se déroulent dans des lieux publics et accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Dans la première partie de la rencontre, les résultats de la recherche doctorale sur les niveaux de soins réalisés dans Chaudière-Appalaches et les résultats d'autres études scientifiques sont présentés. Dans un deuxième temps, les membres du public sont invités à discuter des solutions pour encapaciter les personnes âgées rurales de Chaudière-Appalaches à participer à leur planification anticipée des soins.

Un premier café scientifique le 17 avril dernier à Montmagny

Un premier café scientifique a eu lieu le 17 avril dernier à l'église Saint-Thomas de Montmagny auquel assistaient des représentant·es d'organismes de la région dont la FADOQ, l'AQDR, le comité des usagers Montmagny-L'Islet ainsi que les comités de résidents du même secteur, le comité des usagers du Centre intégré de Chaudière-Appalaches et le Centre d'action bénévole. Lors de cette rencontre, la présentatrice, Ariane Plaisance, était accompagnée de Tamari Langlais, une personne ayant de l'expérience en lien avec les niveaux de soins. À la suite de la présentation et du témoignage de M^{me} Langlais, les participant·es ont émis des pistes de solutions innovantes telles que l'envoi de lettres de sensibilisation à partir d'un certain âge, comme pour le Programme québécois de dépistage du cancer du sein.



Cafés scientifiques à venir ouverts à tous

Un prochain événement aura lieu le mercredi 25 octobre 2023 en avant-midi à la Salle des Trois-Bérets à Saint-Jean-Port-Joli. Les participant-es de ce café scientifique auront la chance d'assister à la conférence de M^{me} Diane Tapp, directrice de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin-Université Laval. Un autre événement sera également organisé à Saint-Pamphile au printemps 2024. Grâce à la participation des IRSC, les personnes souhaitant se rendre sur place pourront voir leurs frais de déplacement remboursés. Des boissons et des grignotines seront offertes. À la fin de la rencontre, les participant-es seront invité-es à remplir un court sondage d'appréciation.

À propos de la présentatrice

Après avoir obtenu un baccalauréat (2005-2008) en anthropologie culturelle et sociale à l'Université Laval, Ariane Plaisance a travaillé pendant plus de cinq ans (2009-2014) en amélioration de la qualité et en recherche clinique dans un centre de réadaptation physique. Elle a eu le privilège de faire partie de la première cohorte d'étudiants au doctorat de la Bourse d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé des IRSC (2018-2020). Au cours de cette période, elle a effectué un stage à la direction des services professionnels du CISSS-CA durant lequel elle a effectué une vaste collecte de données organisationnelles et a collaboré à la rédaction d'une politique organisationnelle et d'un cadre d'intervention clinique sur la planification anticipée des soins. Elle est également l'une des seules personnes du Québec formée en tant que doula* de la fin de vie. En effet, elle a été formée au Douglas College en Colombie-Britannique. Elle est actuellement stagiaire post-doctorale à l'Université du Québec à Rimouski sous la direction de Lily Lessard et Johanne Hébert.

Les personnes intéressées à participer au café scientifique du 25 octobre 2023 peuvent dès maintenant contacter Ariane Plaisance au ariane.plaisance@uqar.ca pour s'inscrire ou pour obtenir des informations.

Pour plus d'information sur les directives médicales anticipées :
<https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/soins-de-fin-de-vie/directives-medicales-anticipees>

* Encapaciter : Augmenter la capacité d'une personne à faire quelque chose

* Doula de la fin de vie : personne qui accompagne et soutient une personne en fin de vie ainsi que son entourage

Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace

Le 26 avril avait lieu, au Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace, une activité bien spéciale : quelques visiteurs à plumes sont venus rencontrer les résidents et les employés. Les résidents ont eu beaucoup de plaisir à rencontrer ces petits pirates sur deux pattes; des yeux espiègles et des sourires ont rempli le salon alors que les oiseaux prenaient place d'une épaule à l'autre pour poser devant l'appareil photo.

Rappelons que ces activités offertes dans les centres d'hébergement sont adaptées aux capacités des résidents et en respect de leurs limites. Un immense merci à Chantal et Viviana ainsi qu'à toute l'équipe de jour qui ont rendu possible cette activité de zoothérapie avec les perroquets.



*La défense des droits
en santé vous tient à cœur ?*

*Vous souhaitez vous impliquer
auprès des résidents du
centre d'hébergement
de votre secteur ?*

Nous avons besoin de vous !

Contactez le comité des usagers pour plus d'information !

Comité des usagers Montmagny-L'Islet
418 248-0639, poste 25728
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Abonnez-vous au **VieLien** gratuitement.

Recevez une copie virtuelle du **VieLien**
à chaque parution.

Pour vous abonner, contactez-nous au
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

VieLien

est publié quatre fois l'an par le comité des usagers,
secteur Montmagny-L'Islet, pour tous les usagers du réseau de la santé et par les six comités de résidents des
centres d'hébergement du secteur pour les résidents et leur famille.

**Vous avez des commentaires à nous partager, des suggestions d'articles à publier,
des sujets qui vous tiennent à cœur ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera
plaisir d'accueillir vos idées et vos opinions :**

Journal VieLien

Comité des usagers – 22, avenue Côté, Montmagny (QC) G5V 1Z9
Téléphone : 418 248-0639, poste 25728
Par courriel : gabrielle.brisebois.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



**Coordonnatrice
comité des usagers
Montmagny-L'Islet
Gabrielle Brisebois**

**À la correction
Nicole Bernier
(bénévole)**

**Impression
Base 132**